

Semsamar : Appel à manifestation d'Intérêt concurrentiel pour l'attribution d'une convention d'AOT sur la zone technique du port municipal de Petit-Bourg

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

13 décembre 2023



Section 1 :

Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SEMSAMAR (971)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 33336111100060

Code postal / Ville : 97122 Baie-Mahault

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : GL/CR/OP3472 AMI ZTPB

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :
Non

Nom du contact : Le Président Directeur Général agissant agissant au nom et pour le compte de la ville de Petit-Bourg -

Tél : +33 590323600 -

Mail : glakhia@semsamar.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité économique et financière : L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

Le chiffre d'affaires des 3 dernières années

Capacités techniques et professionnelles : La présentation efficiente du groupement proposé pour la conduite des missions intégrant l'ensemble des compétences à mobiliser pour répondre aux missions du présent marché.

La note sur ce point n'excédera pas 1 page recto/verso par membre du groupement.

La justification des capacités techniques et professionnelles de la structure ou du groupement s'étayera sur la production d'une note de présentation reprenant les éléments permettant de s'assurer la cohérence et du sérieux de la candidature vis-à -vis des attendus du projet à développer sur la zone technique de Petit Bourg. (5 pages maximum)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis :

Lundi 08 janvier 2024 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Les offres dont les candidatures auront été retenues seront jugées selon les deux critères suivants qui feront l'objet d'une justification précise :

Critère de prix (40 %) : engagement de rémunération proposé par le candidat à la ville de Petit Bourg sur la durée totale des 10 années de l'AOT.

Le candidat détaillera le modèle de rémunération proposé

Calcul de la note : 40 points pour l'offre la plus rémunératrice proposée

Calcul du au prorata pour les autres offres remises

Note de projet (60 %) : cette note évalue la qualité du projet du candidat pour 60 points, sa capacité à satisfaire aux exigences de programme présentées ci-après, au développement d'activités sur le site, à la satisfaction du plus grand nombre possible d'usagers ainsi que tous les points donnés dans le programme du projet. Il devra présenter l'ensemble de son projet et son plan d'affaires.

L'offre sera analysée de la façon suivante :

-Dossier parfaitement complet, répondant à tous les sujets : de 60 à 50 points

-Dossier complet, mais insuffisamment détaillé : de 49 à 30 points

-Dossier incomplet mais solide : de 29 à 10 points

-Dossier incomplet : de 9 à 0 points (0 est une note éliminatoire)

Les 3 candidats les mieux classés à l'issue de l'analyse de leurs offres initiales seront convoqués à une audition d'une durée de 1h30 entre le 10 janvier 2023 et le 31 janvier 2024

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché :

Appel à manifestation d'Intérêt concurrentiel pour l'attribution d'une convention d'AOT sur la zone technique du port municipal de Petit-Bourg

Classification CPV : 75200000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : C'est le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt qui doit permettre de sélectionner le candidat le plus adapté pour disposer d'une AOT sur la zone technique du port municipal de Petit Bourg.

Lieu principal d'exécution : 97170 Bourg de Petit-Bourg Port de

Vinaigrerie

Durée du marché (en mois) : 120

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché allotи : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Cadre légal

Conformément à l'article L2122-1-1 du Code de la commande publique, il est nécessaire de procéder à la mise en concurrence des candidats souhaitant bénéficier d'une AOT sur la zone technique de Petit Bourg.

C'est l'objet du présent AMI.

Date d'envoi du présent avis

13 décembre 2023

